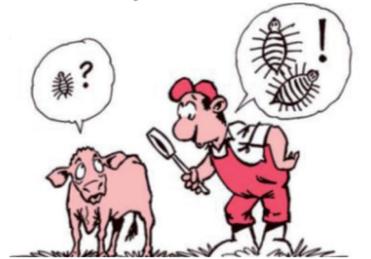


COMPRENDRE

GDS. Lutte contre le parasitisme externe des veaux en élevage *Retour sur l'action conjointe du GDS19 et des Tanneries Haas*

De nombreux parasites peuvent impacter sur la santé des veaux en élevage ; parmi eux, les parasites externes sont souvent sous-estimés par les éleveurs alors qu'ils peuvent engendrer des pertes conséquentes en terme de retard de croissance, sans compter la dégradation de l'aspect externe du veau qui peut directement influencer sur son prix de vente... Cela fait bientôt trois ans que le GDS19 a initié une opération d'aide à la maîtrise de ces infestations en lien avec les Tanneries Haas.

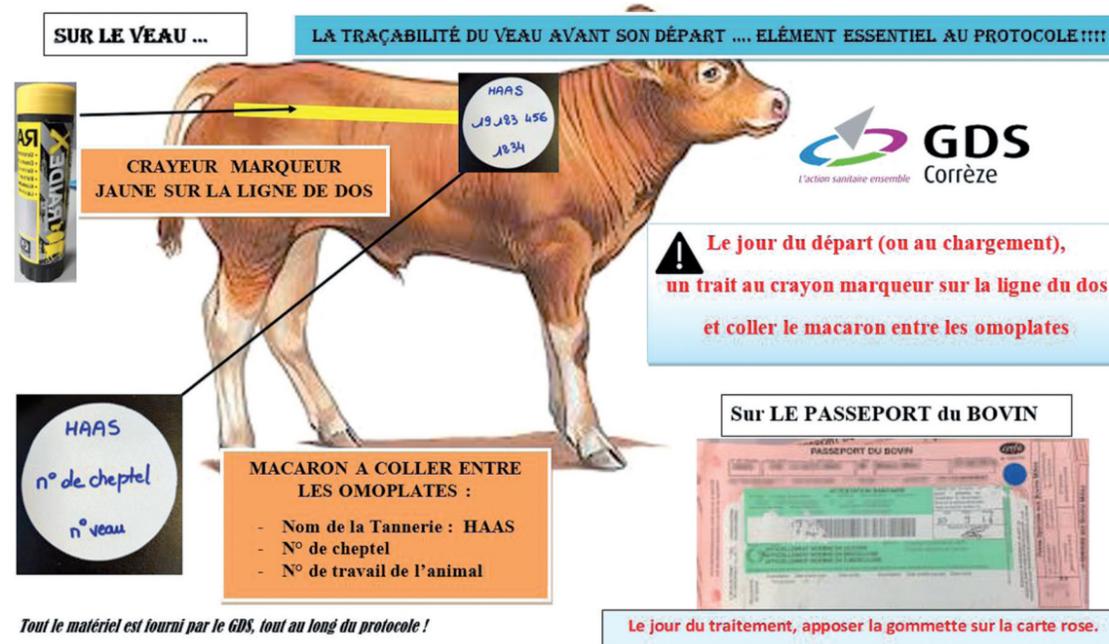


I- UN PROJET COCONSTRUIT ENTRE LE GDS, LES VÉTÉRINAIRES ET LES TANNERIES HAAS

Ce projet est né à l'issue de cinq ans de travail entre le GDS, les vétérinaires et les Tanneries Haas dans le but de permettre à un maximum d'éleveurs de veaux de lait d'améliorer la qualité des cuirs (et les performances zootechniques) de leurs veaux avec financement intégral des traitements par les Tanneries et le GDS dans un partenariat gagnant-gagnant et s'appuyait sur les constats suivants :

- Seuls 10 à 15% des cuirs reçus en Tanneries correspondent au choix 1 éligible pour la réalisation des plus belles pièces de maroquinerie,
- Les insectes piqueurs déprécient régulièrement la qualité des peaux et occasionnent aussi des pertes de croissance et parfois des anémies détériorant les résultats zootechniques des élevages,
- Les lésions des cuirs ne sont souvent visibles qu'à l'issue du processus de tannage des peaux et

Sur le veau



Tout le matériel est fourni par le GDS, tout au long du protocole !

donc occasionnent des pertes conséquentes pour les tanneries. Une lutte coordonnée contre les insectes piqueurs doit permettre d'améliorer la qualité des cuirs et les résultats zootechniques des élevages suivis tant en concourant à l'amélioration du bien-être des veaux !

Le principe : traiter moins mais mieux !

Actuellement, on constate que les éleveurs pratiquent souvent des traitements au cas par cas des seuls veaux : résultat, ils ne cessent de se recontaminer auprès des mères ou des autres animaux en contact, souvent porteurs asymptomatiques et

doivent être à nouveau traités ! Il est indispensable de privilégier le traitement systématique des veaux et de tous les animaux «contact» en même temps une seule fois, suivi du traitement des seuls animaux introduits s'il y a !

Une traçabilité renforcée pour identifier les cuirs des veaux trai-

tés permet ensuite de s'assurer de l'efficacité du protocole mis en œuvre et de corriger au besoin d'éventuelles infestations résiduelles.

Un travail d'enquête approfondie en parallèle

Le protocole mis en place passe par un questionnaire initial sur les pratiques d'élevage, sur la gestion des poux, des insectes piqueurs... puis suppose la saisie des résultats avec tickets de pesée et enregistrement des performances (poids de carcasse, classement).

A l'issue d'une période d'un à deux ans dans le protocole, un nouveau questionnaire est déployé sur le suivi du protocole et le ressenti éleveur, sur les pratiques de tonte, sur le matériel de tonte... C'est aussi l'occasion de faire un retour à l'éleveur avec graphiques personnalisés synthétiques des résultats cuir de l'élevage.

Des essais de désinsectisation de bâtiment ont été conduits en 2019 et sont encore prévus en 2020 avec des méthodes biologiques (insectes auxiliaires) et conventionnelles.

II- LES PREMIERS RÉSULTATS DU PROJET : PROFIL DES ÉLEVAGES ENGAGÉS

Nous comptons près de 300 éleveurs engagés en Corrèze suivis par une vingtaine de cabinets vétérinaires ; les premiers résultats des enquêtes nous permettent de résumer le profil des élevages engagés mais aussi de disposer d'un état des lieux initial de l'élevage de veaux de lait en Corrèze :

Des élevages souvent spécialisés «veau de lait» avec une production principale ou unique dans 90% des cas

